

Commune de CIZE

N° D-2025-01-01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 20 février 2025 A 18h30	
OBJET : Programme de travaux forestiers et investissements 2025	<i>Date de convocation :</i> 12/02/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nombre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY et LOCU-CHARLIER Ms GUTRIN, PIERRECY, FERREUX, LORIN, MICHEL F
Absents :	M. MICHEL A
Absents excusés :	M. ROYER, Mme MISCHLER et M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. FERREUX

Sur proposition de l'ONF, et après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **APPROUVE** le programme de travaux pour l'année 2025 établi ainsi :
 - ✓ Frais d'exploitation pour un montant de 44 745.00 €
 - ✓ Travaux de Maintenance (Entretien du parcellaire parcelle 5 et 6) pour un montant de 1 947.00 €

Montant total des dépenses de fonctionnement : 46 692 €

- **AUTORISE** le Maire à signer les documents relatifs à ce dossier.

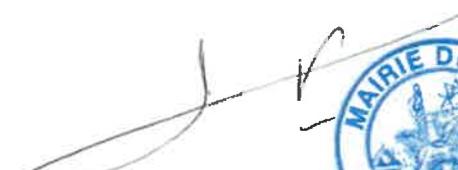
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.
Le Maire,

Le secrétaire de séance

Philippe WERMEILLE

Mathieu FERREUX






N° D-2025-01-02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
 Séance du 20 février 2025
 A 18h30

OBJET : Création et suppression de poste - Modification du tableau des effectifs du personnel	<i>Date de convocation :</i> 12/02/2025 <i>Nombres de conseillers en exercice :</i> 12 <i>Nombre de conseillers présents :</i> 8 <i>Nbre de conseillers ayant donné pouvoir :</i> 0 <i>Vote du Conseil :</i> Pour : 8
Etaient présents :	M Philippe WERMEILLE, Maire Mmes JOLY et LOCU-CHARLIER Ms GUTRIN, PIERRECY, FERREUX, LORIN, MICHEL F
Absents :	M. MICHEL A
Absents excusés :	M. ROYER, Mme MISCHLER et M. REYMOND
Présidence :	M. WERMEILLE
Secrétaire de séance :	M. FERREUX

Vu le départ en retraite de l'employé communal,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 13 février 2025

Monsieur le Maire propose l'organisation suivante :

- Suppression du poste de technicien principal 2^{ème} classe, titulaire, à temps complet
- Création d'un poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, titulaire, à temps complet

Il est donc proposé de modifier le tableau des effectifs comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS

Grade	Catégorie	Emplois permanents à temps non complet	Emplois permanent à temps complet	TOTAL	Agents titulaires	Agents non titulaires
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Rédacteur	B	1		1	1	
FILIERE TECHNIQUE						
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C		1	1	1	
Agent de surveillance du réseau d'eau	C	1		1		
Agent d'entretien territoriaux	C	1		1		2
ECOLE						
Adjoint technique spécialisé des écoles maternelle	C	2		2		2
Adjoint technique	C	4		4		4
TOTAL		9	1	10	2	8

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **ADOpte** la proposition du Maire,
- **ACCEPTe** de modifier le tableau des effectifs
- **PRECISE** que des heures complémentaires effectuées par ces agents en cas de nécessité de service, pourront être rémunérées.
- **DECIDE** d'inscrire au budget les crédits correspondants.

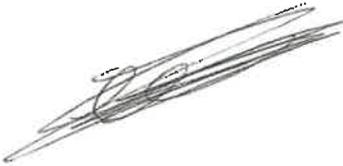
Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance

Le Maire

Mathieu FERREUX



Philippe WERMEILLE



N° D-2025-01-03

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 20 février 2025
A 18h30

OBJET : Location de garage communal

Date de convocation : 12/02/2025

Nombres de conseillers en exercice : 12

Nombre de conseillers présents : 8

Nombre de conseillers ayant donné pouvoir : 0

Vote du Conseil : Pour : 8

Etaient présents : M Philippe WERMEILLE, Maire
Mmes JOLY et LOCU-CHARLIER
Ms GUTRIN, PIERRECY, FERREUX, LORIN, MICHEL F

Absents : M. MICHEL A

Absents excusés : M. ROYER, Mme MISCHLER et M. REYMOND

Présidence : M. WERMEILLE

Secrétaire de séance : M. FERREUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la demande de location d'un garage adressée à Monsieur le Maire,
Considérant la disponibilité du garage municipal et la demande de location par des administrés.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** la location du garage municipal situé Chemin de la Forge à Monsieur BOUCHER Baptiste et Madame ROSE Cassandra, conformément aux conditions définies dans le contrat de location
- **FIXE** le montant du loyer à 60.00 € par mois
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de location et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le secrétaire de séance,

Mathieu FERREUX

Le Maire,

Philippe WERMEILLE

